



De nombreux sponsors du concours Miss Belgian Beauty ont interrompu leur soutien à l'événement en raison de l'interpellation de son organisateur, Ignace Crombé, pour violence envers sa compagne, indique le « Laatste Nieuws ». © B.

Dinant / Ses avocats vont demander une expertise psychologique

Gilbert Bodart faux-monnayeur ?

NOUVEAU dossier à charge de l'ex-gardien. Suspensions de fausse monnaie. Cinq mandats d'arrêt ont déjà été délivrés.

Écrasé par ses pertes de jeu, ruiné par des investissements malheureux en Europe de l'Est, vampirisé par des créanciers qui lui imposaient un taux d'intérêt de 10 % (... par mois), Gilbert Bodart aurait soldé cette pathétique descente aux enfers par une participation au braquage des Grottes de Han.

S'est-il également compromis dans un trafic de fausse mon-

naie ? Mercredi, le parquet de Liège a confirmé que le nom de l'ancien gardien de but apparaît bien dans un tel dossier : « Cinq personnes ont été placées le 23 août sous mandat d'arrêt et d'autres personnes, dont Gilbert Bodart, doivent être entendues dans les prochains jours », précise la procureure du Roi, Danièle Reynders. Selon nos confrères de Sud Presse et de *Het Laatste*

Nieuws, des perquisitions auraient été menées à Wevelgem.

Ecrouté à Dinant pour sa compromission dans un vol à main armée commis à Han-sur-Lesse le 17 août, Gilbert Bodart a vu son mandat d'arrêt confirmé pour un mois. Il a admis avoir fourni les informations utiles au braquage de ce site touristique, pour lequel il travaillait depuis un peu plus d'un mois.

Mais il ne semble pas avoir été mis au courant qu'un autre dossier avait été ouvert, à Liège cette fois, pour fausse monnaie et participation à une organisation criminelle. « Ces faits n'ont jamais été mentionnés devant la chambre du conseil de Dinant, s'étonne M^r Ernes, un des conseils de l'ex-gardien de but. Nous n'en avons jamais entendu parler. M. Bodart n'étant pas partie civile et n'ayant pas été inculpé pour des faits de fausse monnaie, nous n'avons pu consulter le nouveau dossier (...). Quoi qu'il en soit, si Gilbert Bodart est effectivement soupçonné d'avoir participé à un trafic, ça ne peut être qu'à ti-

tre mineur puisqu'il n'a pas encore été entendu alors que d'autres personnes ont déjà été placées sous mandat d'arrêt. »

Propos incohérents

Le dossier, selon nos confrères, évoquerait des titres et des bons de caisse suspects : « Gilbert Bodart a bien, alors qu'il entraînait Wevelgem, acheté des bons de caisse mais sans savoir que ceux-ci avaient été volés. Lorsqu'il l'a appris, il est allé trouver la police. » M^r Ernes estime également peu vraisemblable que ce soient des écoutes téléphoniques effectuées dans le cadre du dossier de fausse mon-

naie qui ont permis aux enquêteurs de résoudre le braquage de Han-sur-Lesse : « Les voleurs étaient très bien renseignés, ils appelaient les employés par leurs prénoms. Une complicité interne était évidente. Les huit derniers employés ont donc été placés sur écoute et c'est de cette façon que les soupçons se sont portés sur notre client. »

Étonnés du comportement de l'ancien gardien de but, déstabilisés par ses propos parfois incohérents et contradictoires, les conseils de Gilbert Bodart espèrent pouvoir soumettre celui-ci à une expertise psychologique. ■

JOËL MATRICHE

Manifestation / Troisième action du Collectif contre l'invasion publicitaire ce samedi, à 11 heures, à Bruxelles

Les Cacheurs de pub descendent en ville

RÉCIT

Un combat entre David et Goliath. La comparaison vient de Jean-Baptiste Godinot et Bastien Chemin, membres du collectif Cacheurs de pub, qui lutte contre l'envahissement de la publicité commerciale en ville. À l'heure où, dit le collectif, « un Belge est exposé en moyenne à 15.000 publicités par jour », le groupe mène, ce samedi 30 août, sa troisième action pacifique, à Bruxelles : cacher des affiches publicitaires, sous de grands draps blancs.

Le groupe est né en début d'année. Différent de Casseurs de pub, français et plus radical : « Nous, on crée un collectif de base qui cadre bien les règles pour être sûr qu'il n'y ait pas de débordement violent comme les Casseurs de pub ont fait en France », précise Jean-Baptiste Godinot.

Au départ, c'était l'initiative de quelques militants de différentes associations anti-pub. Ils ont appelé une liste d'amis à se réunir pour des actions de « désobéissance civile contre la publicité en ville ». Aujourd'hui, ils sont une trentaine, hommes et femmes, de 18 à 65 ans, issus de tous les milieux : étudiant, ingénieur, avocat, chômeur, fonctionnaire... Le manifeste du groupe : « Nous demandons la diminution immédiate de la quantité de publicité commerciale non sollicitée dans l'espace public et la suppression de toute publicité commerciale dont la surface d'affichage est attribuée à l'expression ci-

toyenne ». Concrètement, les Cacheurs souhaitent une parité entre l'expression commerciale et l'expression publique.

Gros défi : la représentativité actuelle serait de 98 % d'expression commerciale contre 2 % d'expression publique, selon eux.

Les Cacheurs distinguent pub commerciale et pub administrative ou politique. Cette dernière est jugée démocratique. Le Collectif s'en prend uniquement aux affichages publicitaires car « ce média de masse est imposé à tous de façon antidémocratique ».

La première action a eu lieu le 26 mai. Il a attiré une dizaine de personnes. Des panneaux publicitaires ont été recouverts de draps blancs sur le Mont des Arts alors que des membres distribuaient des tracts aux passants.

Le 21 juin, les activistes ont récidivé au centre-ville : 27 personnes y ont assisté.

Inconnus

Illégal ? Disons, en zone grise : la police a jusqu'à ici toléré leur action. Mais Bastien Chemin prédit que « tôt ou tard, les grands distributeurs tels que Clear Channel et JCDecaux réagiront ». Le Collectif envisage même une éventuelle interpellation d'un de ses membres lors d'une action. « Ça donnerait une tout autre ampleur à notre cause. » Autrement dit : un coup de... pub.

Pourtant, côté publicitaire, on en est loin. Chez Clear Channel, on dit n'avoir jamais entendu par-



BRUXELLES, LE 21 JUIN DERNIER : deuxième cachage de pub. Dans la bonne humeur, sans violence, sans vandalisme et avec séance d'information pour les passants. © D.R.

ler de Cacheurs de pub.

On trouve néanmoins « dommage » que des actions anti-publicités soient commises : « C'est grâce aux publicités qu'on peut financer les services publics et Clear Channel paie énormément

de taxes pour l'affichage. »

Chez JCDecaux, on ne connaît pas le Collectif mais on se dit « désolé, choqué et attristé » chaque fois qu'un groupe s'en prend aux affiches de la compagnie. « On veut bien comprendre leur cause,

mais cela reste du vandalisme. »

En attendant, le « commando » sévira une fois par mois. Avec un leitmotiv : pour vivre heureux, vivons pub cachée. ■ O. L. (st.)

www.cacheursdepub.be

BREF

PAYS-BAS

Emission sur le vol d'une voiture belge remplie d'or

La police néerlandaise d'Utrecht a entamé mercredi la reconstitution de l'attaque, fin juillet, d'un véhicule immatriculé en Belgique et transportant... un million d'euros en or. Les victimes étaient deux Belges. Un faux policier avait fait sortir le conducteur de l'autoroute A2, aux Pays-Bas, et avec l'aide de compères avait volé le véhicule dans un endroit isolé près d'Utrecht. L'or se présentait sous la forme de 70 plaques d'un kilo. Des Belges ont participé à la reconstitution. Cette attaque fera l'objet d'une émission de la télévision néerlandaise (*Opsporing Verzocht*, le mardi soir sur Ned1) dans deux semaines. (anp)

Jumet / Deux morts et une blessée grave

Le mari trompé fait exploser sa maison

Une violente déflagration a secoué la rue du Masy à Jumet, ce mercredi, vers 6 h 15. Le n°49, une maison quatre façades située en retrait de la route, au bout d'une servitude, venait en effet d'exploser, projetant des débris à des dizaines de mètres. Eventrée et embrasée, l'habitation était occupée par sept personnes. Trois d'entre elles étaient présentes au moment fatidique.

Plafonneur et délégué syndical dans une entreprise du Pays noir, Jacques Godeau, 52 ans, avait aménagé une partie du bâtiment pour y accueillir ses parents, Léon et Léonce. Il occupait pour sa part l'autre aile avec ses trois enfants de 4, 8 et 9 ans et son épouse, âgée de 33 ans.

La famille semblait couler des jours heureux, du moins jusqu'à ce week-end. Dimanche soir, la police locale de Charleroi a dû intervenir pour dissiper un conflit conjugal entre Jacques Godeau et son épouse. Le père de famille venait apparemment d'apprendre les infidélités de cette dernière et sa décision de quitter le foyer familial. Le ton est monté jusqu'aux violences physiques. Depuis, l'épouse et ses enfants avaient trouvé refuge dans un foyer pour femmes battues de Charleroi. Et Jacques Godeau avait apparemment signifié son intention de se suicider.

Ce mercredi matin, il a rassemblé de grandes bonbonnes de gaz au rez-de-chaussée de l'habita-

tion. Selon plusieurs témoignages, le père de famille aurait crié à ses parents de s'enfuir, juste avant l'explosion. Se déplaçant avec difficulté, Léon Godeau, 78 ans, venait juste de sortir de la maison lorsque le mur de la véranda s'est effondré sur lui, le tuant sur le coup. Léonce Godeau, qui avait pu faire quelques mètres de plus, a quant à elle été soufflée et projetée à l'entrée de la propriété. « Quand je suis arrivée sur les lieux, elle était assise, son sac à main en bandoulière et le visage couvert de sang, raconte un voisin. Elle a juste eu le temps de me dire qu'elle avait ouvert une porte et tout avait sauté ». Sérieusement blessée, M^{me} Godeau a été admise aux soins in-

tensifs du CHU de Charleroi. Elle souffrait notamment d'une lésion à la rate. Ses jours ne seraient plus en danger, mais les médecins restent prudents. Jacques Godeau, lui, a été enseveli sous les débris de l'habitation.

Les pompiers de Charleroi ont tout d'abord éteint l'incendie. Des fouilles ont été entamées, et c'est un chien de la sécurité civile qui a « marqué » l'endroit où se trouvait le corps de la victime. Avertie, la sœur de Jacques Godeau s'est rendue sur place en compagnie de ses proches. Effondrée, elle n'a pu récupérer que quelques photos, extirpées des ruines par les secouristes... ■

FRÉDÉRIC DUBOIS

Médecine

Le numerus clausus fait des ravages

La limitation du nombre d'étudiants en médecine vire au capharnaüm... Le Conseil d'Etat a donné gain de cause, mercredi, à un inscrit reculé à l'Université de Liège (ULg), au risque d'imposer une révision de la liste des 16 étudiants « reçus-collés » admis en deuxième année. Le plaignant, Xavier Giet, a finalement renoncé à faire appliquer les arrêts, « dans l'intérêt des autres étudiants ».

La controverse illustre l'application chaotique du « numerus clausus », dans les universités francophones, qui organisent un examen sélectif en fin de première année, là où la Flandre a opté, depuis dix ans, pour un examen d'entrée.

Cela dit, le Nord du pays n'échappe pas aux contestations. Les Jeunes VLD ont réclamé, lundi dernier, la suppression de l'examen d'entrée commun à toutes les universités flamandes.

Les libéraux francophones estiment, eux, que la Communauté française doit s'aligner sur la Flandre, en instaurant un examen d'entrée et en supprimant les quotas d'étudiants établis par université plutôt que pour l'ensemble de la Communauté française. Chef de groupe MR au Parlement francophone, Françoise Bertieaux annonce le dépôt d'une proposition de résolution allant dans ce sens.

« Il est temps, pour le gouvernement PS-CDH de la Communauté française, de faire preuve de respect pour ces étudiants en sursis perpétuel plutôt que de s'ingénier à saborder encore une fois l'excellence », insiste Françoise Bertieaux.

Pour Ecolo, le « numerus clausus » imposé par le gouvernement fédéral est devenu insupportable. Les députés Marcel Cheron et Muriel Gerkens demandent l'application d'un moratoire de quatre ans.

Selon Ecolo, les péripéties de ces derniers jours ridiculisent la politique du numerus clausus. Les étudiants sont victimes du système, alors que professeurs et doyens sont prisonniers d'une logique de concours qui ne veut pas dire son nom : « une roulette russe », estiment les Verts. ■ (d'après b)